#### Séance extraordinaire du 12 décembre 2014

# **ORDRE DU JOUR**

#### 1. CONSEIL

Ouverture de la séance.

- **1.1** Avis de convocation.
- **1.2** Adoption de l'ordre du jour.

# 2. <u>DIRECTION GÉNÉRALE, GREFFE ET TRÉSORERIE</u>

- **2.1** Présentation du budget 2015.
- **2.2** Adoption du budget 2015.
- **2.3** Adoption du programme triennal d'immobilisation (2015, 2016, 2017).

# 3. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

# 4. <u>LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</u>

#### PROCÈS-VERBAL

1

Session extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-Simon, tenue le **12 décembre 2014 à 20 h heures** à la salle du conseil et à laquelle sont présents Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers :

Louise Houle Richard Gilles Robillard Odette Hébert Chantal Crête Jean-François David

Formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Jacques Maillé.

Monsieur Benoit Hébert, directeur général et secrétaire-trésorier est présent.

Monsieur Michel Lavigne a motivé son absence.

Quatre (4) personnes assistent à l'assemblée.

#### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

#### 1.1

#### Avis de convocation.

Un avis de convocation a été donné à tous les élus conformément à la Loi (Art.156 CMQ).

#### 1.2

#### 364-12-2014

#### Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Sur proposition de monsieur le Conseiller Jean-François David;

QUE ce conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté.

Note: Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

### Adoptée à l'unanimité

#### 2.1

#### Présentation du budget 2015.

Monsieur Jacques Maillé, Maire, présente le budget 2015.

# 2.2

DEVENIE

### 365-12-2014

### Adoption du budget 2015.

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'adopter le budget pour l'année 2015;

Sur proposition de monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

QUE le conseil de la municipalité de Lac-Simon adopte le budget selon ce qui suit :

2015

REVENUS	2015
Revenus de taxes	2 823 249 \$
Compensation tenant lieu de taxes	1 920 \$
Transferts	371 826 \$
Services rendus aux organismes municipaux	442 134 \$
Imposition de droit	206 950 \$
Amendes et pénalités	3 500 \$
Intérêts	46 500 \$
Autres revenus	12 477 \$

SOMME TOTAL DES REVENUS	3 908 556 \$
ÉVALUATION	299 396 500 \$
Taxes foncières Service de la dette Quotepart MRC Réfection des chemins Chemin de la Marquise Quote part 25 %	0,5413/100 \$ 0,0500/100 \$ 0,0650/100 \$ 0,0700/100 \$ 0,0020/100 \$
TOTAL	0,7283/100 \$
DÉPENSES	2015
Administration générale Sécurité publique (comprend la SQ) Transport Hygiène du milieu Santé et Bien-Être Aménagement, urbanisme et développement Loisirs et culture Frais de financement	844 237 \$ 579 090 \$ 1 144 249 \$ 607 741 \$ 10 500 \$ 419 339 \$ 210 280 \$ 21 296 \$
SOMME TOTAL DES DÉPENSES	3 836 732 \$
SURPLUS (Déficit) DE L'EXERCICE	71 824 \$
Affectations	131 545 \$
TOTAL	203 369 \$
Remboursement de la dette à long terme	-203 369 \$
Surplus net	<u> </u>

QUE pour obtenir les revenus ci-haut mentionnés, le conseil municipal décrète que les taux et les tarifs suffisants soient établis afin de donner effet à la présente résolution;

QUE pour rencontrer les obligations règlementaires (règlements d'emprunts) les présents taux soient établis.

Note: Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

POUR = 3 CONTRE = 2

#### Adoptée à la majorité

c.c. Trésorerie

366-12-2014

# Adoption du programme triennal d'immobilisation (2015, 2016, 2017).

CONSIDÉRANT les projets du conseil en immobilisation pour une période de trois (3) ans;

CONSIDÉRANT les dispositions de la Loi;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Jean-François David;

QUE le conseil de la municipalité de Lac-Simon adopte le programme triennal d'immobilisation décrit ci-après pour les années 2015-2016-2017.

TITRE		2015	2016	2017
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	Mairie		900 000 \$	
	Mobilier		15 000 \$	15 000 \$
	Informatique	1 500 \$	3 500 \$	3 500 \$
, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,				
SÉCURITÉ PUBLIQUE	Caserne	2 500 \$		
	Camions			
	Équipements			
	Bornes	7 500 \$	7 500 \$	
TRAVAUX PUBLICS	Chemins, rues	465 000 \$	385 965 \$	385 965 \$
Tebbles	Ponts et ponceaux			
	Camions et machineries	40 000 \$		
	Éclairage public	3 000 \$	3 000 \$	3 000 \$
	bâtiments			
HYGIÈNE DU MILIEU	Bacs à ordures et recyclages			
	Bâtiment écocentre			
	Machinerie écocentre	6 000 \$	15 000 \$	15 000 \$
	Camions CDMR		185 000 \$	185 000 \$
	Bâtiment CDMR			
URBANISME	Véhicule			
	Mobilier			
	Informatique			
LOISIRS ET CULTURE	Salle		900 000 \$	20 000 \$
CULTURE	Aménagement			
TOTAL	infrastructure	525 500 \$	2 414 965 \$	627 465 \$

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

POUR = 3 CONTRE = 2

# Adoptée à la majorité

c.c. Trésorerie

### **3.**

# PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Heures: 20 h 40 Nombre de personnes: 4

# 4. <u>LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</u>

367-12-2014 Levée de l'assemblée.

Sur proposition Monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

Il est résolu unanimement;

QUE la séance soit levée à 20 h 53.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

Jacques Maillé

Maire

Benoit Hébert

Directeur général et secrétaire-trésorier